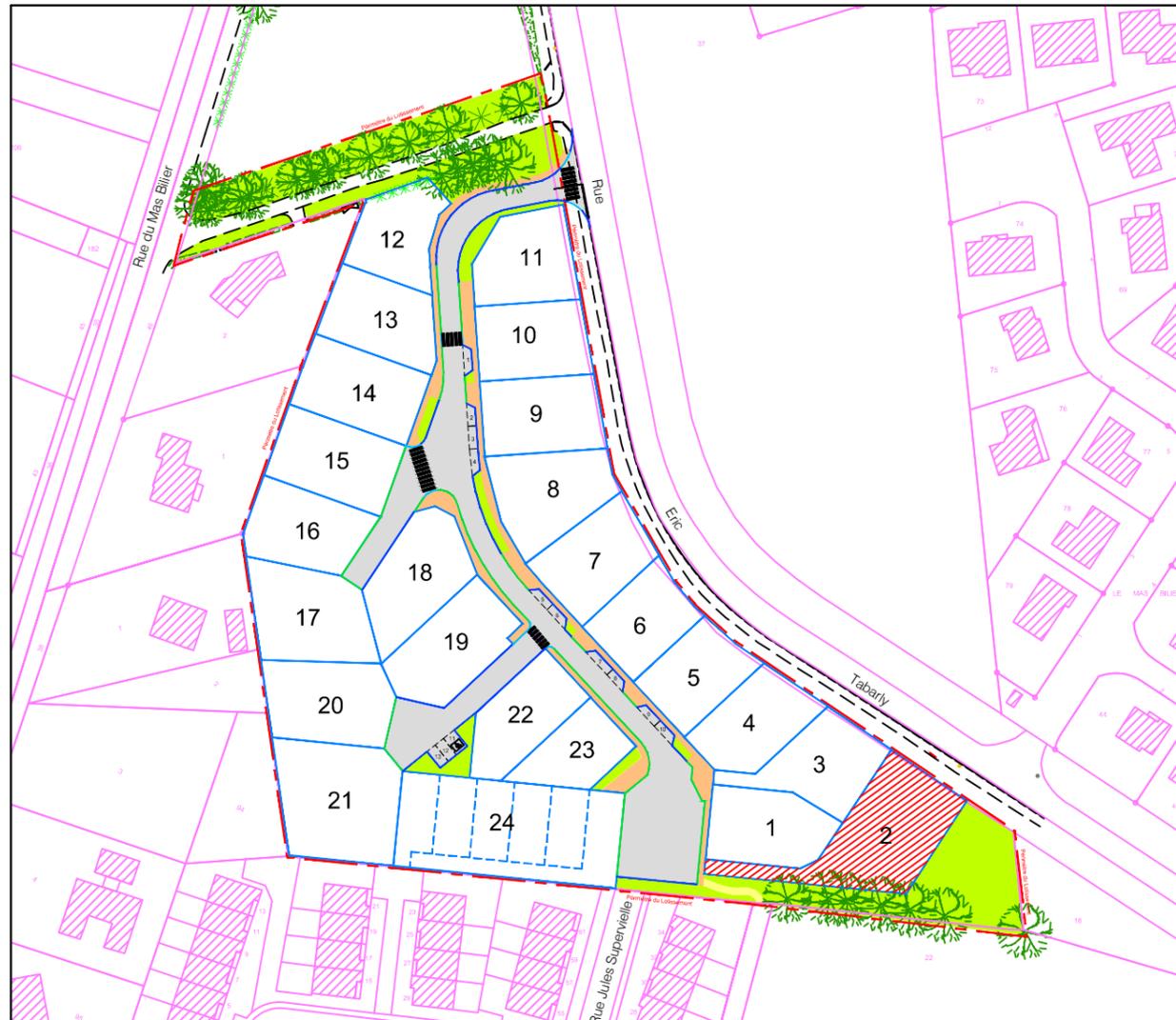


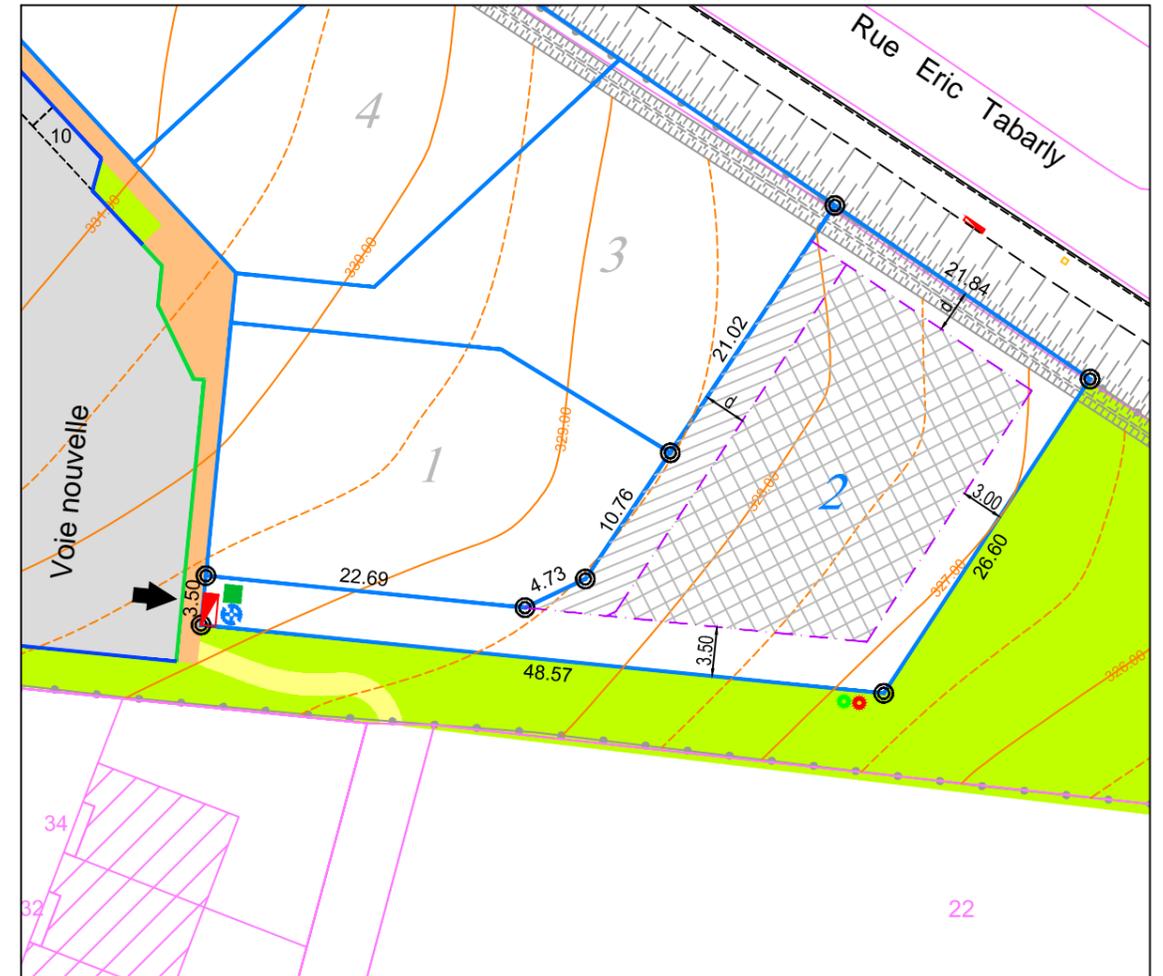
# Lotissement "LE CLOS DU MAS BILIER"

Lot n°2



## PLAN DE RÉSERVATION

Lot n° : 2  
parcelle n°186 section PP  
superficie : 804 m<sup>2</sup>



Echelle : 1/500

### REGLEMENT

- Zone d'implantation des pavillons
- Possibilité d'implantation sur limites séparatives
- Bornes géomètre
- Accès véhicules interdit
- Marge d'isolement minimale (d=0 ou d>=3.00m)
- Accès obligatoire à la parcelle

### EQUIPEMENT TECHNIQUE

- Regard de branchement Eaux Pluviales
- Regard de branchement Eaux Usées
- Regard pour compteur Eau Potable
- Regard de branchement téléphone
- Coffret de branchement électricité

La position exacte des différents branchements sera vérifiée sur place avant la réalisation du projet de construction. L'adaptation de la construction au terrain sera étudiée en tenant compte du niveau et de la position de la voie nouvelle ainsi que des réseaux créés.

La superficie et les cotes périmétriques seront définitives après bornage du Géomètre

Les courbes de niveau correspondent au terrain naturel avant aménagement.